

OMGA
CORSE



CONFIEZ-NOUS LA RÉALISATION DE VOTRE ECF ET OBTENEZ VOTRE LABEL DE CONFORMITÉ FISCALE

L'Examen de conformité fiscale, un dispositif novateur et protecteur pour toutes les entreprises

L'ECF est une prestation contractuelle, régie par le décret et l'arrêté du 13 janvier 2021, au titre de laquelle nous nous engageons en toute INDÉPENDANCE, à la demande d'une entreprise, à examiner la conformité aux règles fiscales de 10 points prévus dans un chemin d'audit. À l'issue des travaux, un compte rendu est établi et transmis à l'administration fiscale.

DE NOMBREUX AVANTAGES POUR VOTRE ENTREPRISE

 Une assurance complémentaire en matière de sécurité fiscale par la diminution du risque de contrôle de l'administration

 La suppression des pénalités et intérêts de retard en cas de rectification (bonne foi)

 Une maîtrise des coûts grâce à la mutualisation des moyens des OGA

 La sécurisation de vos données comptables
La fiabilisation de votre gestion

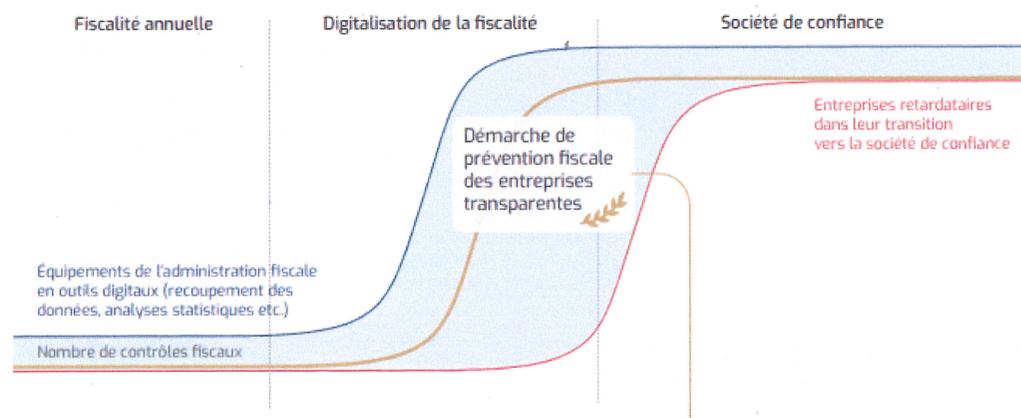
 La valorisation de vos engagements responsables et citoyens : un gage de confiance auprès de l'administration fiscale mais aussi pour vos clients et partenaires

LE CONTRÔLE FISCAL, ÇA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES !

La digitalisation de l'administration fiscale s'intensifie et avec elle, le nombre de contrôles fiscaux

On entend souvent dire que les entreprises ne sont contrôlées que très rarement par l'administration fiscale. C'est une idée reçue : avec la digitalisation des services de l'administration, le risque de contrôle, déjà bien réel, est parti pour s'accroître. Avec le recours à l'intelligence artificielle qui permet de mieux cibler les contrôles, l'administration fiscale fait grimper le risque pour les entreprises les moins transparentes.

Dans ce contexte, il est plus que jamais indispensable pour les entreprises de se montrer de bonne foi, d'entamer une vraie démarche de prévention fiscale. En bref, de se réaliser en tant qu'entreprises citoyennes.



L'ECF est un **atout**
pour votre entreprise :
sécurisée sur le plan
fiscal, vous pouvez
vous recentrer sur
votre cœur de métier.

VALORISEZ VOTRE DÉMARCHÉ RESPONSABLE

**En demandant un ECF, vous diminuez
votre risque de contrôle fiscal**

Avec l'ECF, vous êtes immédiatement identifiée comme un « bon élève » par l'administration fiscale qui sera moins encline à vous contrôler.

**Et si vous êtes quand même contrôlée,
vous êtes dispensée de pénalités
en cas de rectification (bonne foi)**

En cas de rectification, la réalisation d'un examen de conformité fiscale vous évite les pénalités et intérêts de retard.

La réalisation d'un Examen de Conformité Fiscale par un OGA est un **avantage économique** et une **assurance complémentaire** pour votre entreprise

L'OMGA CORSE

un tiers de confiance reconnu par l'administration fiscale

Nous sommes experts de la prévention fiscale, identifiés par l'administration fiscale comme un tiers de confiance fiable : nous confier votre ECF, c'est gagner en crédibilité !

Partenaires de la profession comptable, nous sommes au service des TPE. Nous vous accompagnons en toute indépendance et impartialité.

Au service des TPE, artisans, commerçants, professionnels libéraux...

L'OMGA CORSE

organisme expert en
prévention fiscale
en quelques
chiffres :

40 ANNEES D'EXPERIENCE

1924 ADHERENTS

235 Cabinets d'Experts-Comptables
partenaires

NOUS FAIRE RÉALISER VOTRE ECF, LA BONNE IDÉE



Maitrise des coûts

Notre structure est associative : nous pratiquons des prix compétitifs grâce à la mutualisation de nos moyens.



Plus de sérénité

Un tiers de confiance reconnu par l'administration et une démarche saine de prévention fiscale.



Engagements renforcés

En nous confiant votre ECF, vous entrez de plain-pied dans la société de confiance.



LE LABEL DE CONFORMITÉ FISCALE, UN PAS DE PLUS VERS VOTRE RECONNAISSANCE EN TANT QU'ENTREPRISE CITOYENNE

Le label « Conformité fiscale par l'OGA Tiers de confiance » octroyé par les organismes de gestion agréés, membres de l'UNASA et des fédérations et regroupements partenaires, se donne trois objectifs :

- 1 | Identifier votre entreprise comme citoyenne et responsable par un signe générateur de confiance et de qualité** qui s'associe aux désirs des entreprises engagées de se montrer plus responsables, en lien avec une démarche RSE plus globale.
- 2 | Vous différencier par rapport à votre environnement concurrentiel.**
- 3 | Accroître la confiance de vos clients, fournisseurs et partenaires financiers à votre égard.**

NOS AUTRES SERVICES

Une newsletter mensuelle

Des formations : comptabilité, fiscalité, informatique ...

La télétransmission au service des impôts du compte rendu ECF,

Des statistiques professionnelles

Un espace documentaire ciblé : guides de comptabilité et de fiscalité.

CONTACTS

Nos équipes se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions :

OMGA CORSE
Résidence l'Oasis
1, Rue de la Piétrina
20 000 Ajaccio
04 95 22 98 30